

Objet **[INTERNET] Montagnole - Carrière VICAT - enquête publique**  
De   
À pref-icpe@savoie.gouv.fr <pref-icpe@savoie.gouv.fr>  
Date 17/10/2022 16:05



Bonjour,

L'étude environnementale proposée est assez fournie et précise.

Je souhaite souligner les points mis en avant par l'avis du CNPN. La bonne mise en place des mesures ERC et le suivi de leur efficacité sont indispensables. Quelles sont les garanties proposées par l'exploitant en phase travaux et en phase exploitation ? Comment le suivi sera-t-il fait pour s'assurer de la bonne réussite des mesures ? Quels critères ?

Pour les amphibiens, un enjeu majeur du site avec des espèces globalement peu mobiles, les mesures proposées permettent-elles vraiment de maintenir la population existante ?

Concernant les espèces de faune, le dérangement dû à l'activité (lumière, bruit, présence humaine et des machines, ...) qui augmentera sur le site peut être plus important que le dérangement dû à l'activité actuelle, cet impact semble sous-estimé. Puisque comme il est dit, il est difficile de le quantifier, il convient d'être enveloppe et prévoir des mesures permettant de conserver les populations de toutes les espèces (chiro, oiseaux...).

Merci pour la lecture de mes remarques,  
Cordialement